

Commune d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL du 03 Juillet

Présents : CHARNAUD Loic, CRETENET Gregory, DEVILLERS Mélanie, DURAFFOURG Virginie, MARKOVIC Mladen, PORTERET Béatrice, ROMAND Marine, VALENTINO Fabrice

Excusés : COULON BOUILLLOD Émilie, GRAHEK Stéphane donne pouvoir à CHARNAUD Loic.

Début de la séance 18h05

Le quorum est réuni : 8 conseillers sont présents sur les 10 élus au premier tour des élections municipales du 15 Mars 2026.

Désignation du secrétaire de séance : Mme DURAFFOURG Virginie se porte volontaire, sa candidature est approuvée à l'unanimité.

Approbation du dernier compte-rendu municipal : le compte-rendu du 4 Juin 2026 est approuvé à l'unanimité. Sa version signée est mise à l'affichage ainsi que sur le site internet de la commune.

DELIBERATIONS :

1. **Convention Epicerie Solidaire** et adhésion / don de 270€

Adoptée à l'unanimité.

2. **Mode de facturation de l'ONF :**

Suite au passage à la facturation électronique, l'ONF propose deux méthodes :

- la vente groupée où l'ONF gère toute la facturation en son nom
- la vente non-groupée où la commune doit émettre les factures via Chorus Pro

La proposition de convention en vente groupée est adoptée à l'unanimité.

3. **Poste d'agent technique :**

Pour pérenniser le poste, il est proposé la suppression du poste adjoint technique principal de 2nde classe à temps complet et la création du poste d'adjoint technique fonctionnaire territorial stagiaire à temps complet au service technique à compter du 1^{er} Septembre 2026.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Modification du budget principal – Coupes de bois ONF

Une coupe initialement non prévue au budget a rapporté 62 000 € à la commune et occasionné 52 000 € de dépenses (frais de bûcheronnage).

Il faut équilibrer le budget en suivant les recommandations des finances publiques.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions et remarques diverses.

Point Canicule / arrêtés Préfectoraux

La commune est en alerte rouge canicule à partir du 25/06. Les recommandations ont été affichées et mis à jour sur le site de la Mairie. Le Maire rappelle que la commune ne dispose pas encore d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), mais qu'en revanche dans le cadre des fortes chaleurs, la Chapelle Saint ROCH pourrait être ouverte et servir d'endroit frais si besoin. Est proposé également de chiffrer l'équipement d'une climatisation réversible pour la Mairie afin de préparer la fin de la chaudière fioul encore en activité (et surdimensionnée par rapport aux besoins du bâtiment) et d'avoir une pièce fraîche de repli pour les Potringus.

Nous sommes également en alerte sécheresse 'renforcé'. Les interdits liés à cet état sont listés sur le site de la Mairie / Préfecture du Jura.

Devis Travaux

L'ensemble des travaux de voirie a nécessité un temps assez important de chiffrage. Le premier Conseil de Septembre y sera en partie consacré.

Zonage PLUI

Le terrain de foot et le parking attenant était classé zone Naturelle. Les services d'urbanisme l'ont reclassé en zone technique.

DAE

Le défibrillateur est désormais en place et opérationnel. La publicité de cet équipement sera assurée via le site internet et surtout via le prochain bulletin communal.

Travaux toiture Chapelle

La société ATTILA est venue faire le diagnostic de la toiture avec un drone. Nous n'avons pas encore de devis chiffré et l'ensemble est encore en très bon état. Mais quelques points de vigilance sont à noter :

- les lauzes sont fendus ce qui occasionne une infiltration d'eau dans la maçonnerie. Certaines petites pierres peuvent déjà tomber. Un panneau signalant le danger a été mis en place.
- quelques éléments de toitures sont à refixer et une tuile est manquante

L'infiltration est ce qui apparaît comme le plus préoccupant. La réparation devra être portée au budget de l'année prochaine et le chiffrage (quand il sera connu) utilisé pour obtenir d'éventuelles subventions au titre de la sauvegarde du patrimoine.

Élection au Bureau du Parc

Le Maire indique avoir été candidat au Bureau du Parc Naturel du Haut-Jura (PNR). Sur les 11 candidatures pour le collège des communes du Jura, 4 ont été élus dont Fabrice VALENTINO. Il agira en tant que délégué à la Biodiversité.

Subvention Epicéa Président

Le PNR a accordé une subvention pour l'aménagement du chemin qui mènera au futur Epicéa Président, sous réserve de l'établissement d'une convention avec les propriétaires de la parcelle par laquelle transiteront les futurs randonneurs.

Retour réunion Communauté de Communes

Les discussions ont porté sur le nouveau complexe aquatique. Plusieurs prestataires se sont montrés intéressés par sa gestion compte tenu de la qualité des équipements bientôt proposés. Le choix s'est porté sur RECREA. Une quinzaine d'emplois devrait être créés. Ouverte toute l'année, les écoles auront des créneaux privilégiés et il y aura un tarif famille.

Carte Électorale

Compte tenu de leur caractère non obligatoire pour les élections, et du fait que le coût de leur remplacement est entièrement assumé par la commune, aussi bien en temps passé pour la secrétaire de Mairie qu'en budget matériel, le Maire propose de ne pas la renouveler automatiquement mais uniquement à la demande. Cette information sera diffusée sur le bulletin communal.

Retour AG ACCA

Le Maire a pu assister à l'assemblée générale des chasseurs d'Avignon, et en particulier échanger sur les sangliers.

Point Photocopie

Proposition de la société REX ROTARY de nous changer notre photocopieur en retirant l'option livret, moyennant une diminution des coûts pour la commune. Approbation du Conseil.

Concerts d'été

La première soirée du 1^{er} Festival d'Avignon-Lès-Saint-Claude s'est bien tenue la veille de ce Conseil. Une quarantaine de personnes étaient présentes, toutes générations confondues. Petit bémol, l'arrivée des nuages n'a pas permis de profiter pleinement de l'observation des étoiles.

En attendant les retours des festivaliers, la seconde soirée aura lieu le jeudi 20 Août, autour d'un autre univers musical : la musique Baroque, en partenariat avec le Festival de Musique du Haut-Jura.

Feu d'artifice

Pour l'instant il est annulé en raison de l'alerte sécheresse, mais cette décision soumise aux aléas climatiques sera sans doute peut-être à actualiser.

La séance est levée à 21h05

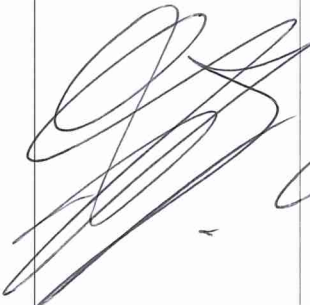
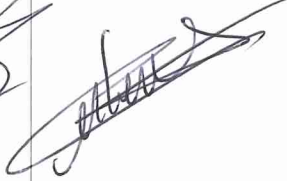
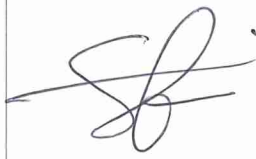
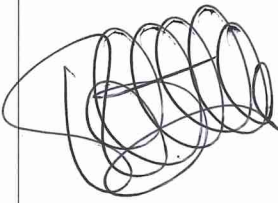
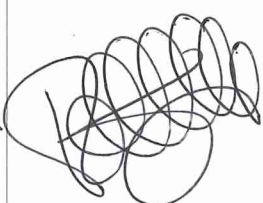
Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 3 Septembre 2026 à 20h00

Le Maire,
Fabrice VALENTINO



La secrétaire de séance,
Virginie DURAFFOURG



COULON BOUILLON Émilie 	CHARNAUD Loïc 	CRETENET Gregory 	DEVILLERS Mélanie 	DURAFFOURG Virginie 
GRAHEK Stéphane 	MARKOVIC Mladen 	PORTERET Béatrice 	ROMAND Marine Abs	VALENTINO Fabrice 